

# L'ISSOUDUNOIS

Bulletin d'information de la Municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun  
En ligne au [www.issoudun.qc.ca](http://www.issoudun.qc.ca)

## TDJ 2022

Votre municipalité tient à remercier les Chevaliers de Colomb d'Issoudun pour leur implication avec le camp de jour. Ils ont défrayé les coûts des chandails de chacun des jeunes inscrits afin de leur offrir gratuitement. Ces chandails permettent de bien les identifier, surtout lors des sorties que nous prévoyons faire. De plus, ils créent un sentiment d'appartenance et deviennent un souvenir à la fin de la saison.



L'équipe d'animation formée de Lavabo, Senseï, Smoothie, Soleil et Chili a accueilli Frigo et Rapala, les deux aide-animateurs en stage cet été! Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe du TDJ. Ils seront appelés à découvrir les fonctions et responsabilités d'un animateur ainsi qu'à tester leurs apprentissages dans les différents groupes tout au cours de l'été. Un merci tout spécial à ceux et celles qui ont postulé. Ceux qui n'ont malheureusement pas été choisis ont passé de très belles entrevues et nous espérons qu'ils posent de nouveau leur candidature l'an prochain.



Bon été à tous les jeunes du TDJ qui feront l'exploration des fonds marins! Découverte de pirates, de sirènes, d'hommes-poissons, de la cité d'Atlantis et bien d'autres assurée!

## DATES À RETENIR

Conseil municipal : ..... Prochaine séance ordinaire; lundi le 8 août 2022 à 19h30  
Rendez-vous à la grande salle de votre centre communautaire!

Taxes municipales : ..... Échéance du prochain paiement le 30 juillet 2022

Demandes de permis ou au CCU : ..... Communiquez avec M. Roy : 418-728-2006 ou [dg@issoudun.qc.ca](mailto:dg@issoudun.qc.ca)  
Date butoir pour vos demandes CCU; jeudi le 28 juillet à 16h00

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
10 juillet	11	12	13 Biblio. 16h à 20h	14	15	16 Biblio. 9h30 à 11h30
17	18	19	20 Biblio. 16h à 20h	21	22	23 Biblio. 9h30 à 11h30
24	25	26	27	28 Date butoir CCU	29	30
31	1 <sup>er</sup> août	2	3	4	5	6
7	8 CONSEIL 19h30	9	10 Biblio. 16h à 20h	11	12	13 Biblio. 9h30 à 11h30
14	15	16	17 Biblio. 16h à 20h	18 Réunion Chevaliers 20h00	19 Dernier jour du TDJ	20 Biblio. 9h30 à 11h30

## PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR VOTRE CONSEIL MUNICIPAL À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2022

- DEMANDER** demander à la Fabrique Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière d'effectuer les travaux urgents nécessaires pour réparer le palier et les rampes d'accès à l'église et d'effectuer un entretien plus rigoureux du terrain de l'église.
- ADOPTER** le règlement 2022-04 modifiant le règlement 2019-06 harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP).
- AUTORISER** les demande de permis suivantes :
- 9 rue Brousseau pour la construction d'un garage détaché auquel serait annexé le cabanon existant;
  - 275 rue Principale pour repeindre l'extérieur de la résidence côté sud et ouest en haut de la toiture de la galerie;
  - 328 rue Principale pour construire une toiture permanente sur le patio arrière, le prolongement de la toiture de la galerie avant et la réfection de la toiture de tôle de la galerie fermée.
- AUTORISER** les demandes de dérogation mineure suivantes :
- 317 rue Principale pour la construction d'un appentis à l'arrière de la remise existante; et
  - 477 route de l'Église pour la construction d'un garage détaché.
- OCTROYER** les contrats suivants :
- à ABS pour le service professionnel de contrôle qualitatif des matériaux pour le pavage des rues Cayer et Brousseau à divers taux horaires; et
  - à Terrasse Deville inc. pour la pose de tapis synthétique pour le mini-putt au montant de 6 064.<sup>83</sup> \$ avant les taxes applicables.
- AUTORISER** le paiement à Rénovation Réjean Poulin inc. pour divers travaux dans le centre communautaire au montant de 4 523.<sup>16</sup> \$ avant les taxes applicables;
- AUTORISER** le passage sur notre territoire ainsi que l'arrêt à notre centre communautaire pour une halte à la *Randonnée Lotbinière à vélo* qui aura lieu dimanche le 18 septembre prochain.

\* \* \*

Permis de rénovation/construction : Avant de réaliser des travaux sur votre propriété, sachez que vous devez faire une demande de permis à la Municipalité. En cas de doute, n'hésitez pas à joindre M. Mathieu Roy, responsable de l'urbanisme, afin de vous renseigner si le permis est nécessaire. Les permis sont peu dispendieux et permettent d'avoir un dossier complet et à jour, vous évitant des problématique en cas de vente de propriété ou possible infraction. Une demande de permis complète comprend entre-autres :

- coordonnées du propriétaire et de l'entrepreneur (s'il y a lieu);
- Le coût estimé des travaux;
- La durée estimé des travaux;
- Le détail des travaux (nature des travaux, type de revêtement, type de matériel, etc.).

Merci de vous renseigner avant le début de vos travaux!

*Michèle Nolet*

Coordonnatrice administrative



Après leur adoption par le conseil, les procès-verbaux toujours disponibles en ligne au  
<http://www.issoudun.qc.ca/documentation/#verbaux>

# Le mot de la mairesse

## ATTENTION PLANTES PROBLÉMATIQUES ET TOXIQUES

Chers citoyens,

En cette saison estivale, j'attire votre attention sur des plantes communes que l'on retrouve sur le territoire.

*L'herbe à poux* est une plante facile à reconnaître et facile à arracher puisqu'elle ne cause pas de problème au toucher. Le pollen de l'herbe à poux provoque chez plus d'un million de québécois qui y sont allergiques le rhume des foins, et parfois, la sinusite chronique ou l'asthme.



Photo : Gouvernement du Québec

**Arracher cette plante est un geste simple qui contribue à notre santé. Pensez-y!**



*La berce du Caucase* est beaucoup plus compliquée à traiter. C'est une plante exotique envahissante. Sa sève contient des toxines. Ces dernières sont activées par la lumière et rendent la peau extrêmement sensible au soleil, causant des lésions apparentées à des brûlures, douloureuses et parfois graves qui peuvent perdurer pendant des années. Il existe un projet actuellement qui vous permet de déclarer sa présence afin qu'une équipe se charge de la retirer. Vous devez vous rendre à l'adresse suivante <http://cobaric.qc.ca/projets/projets-en-cours/berce-du-caucase/> ou téléphoner au 1-581-224-6671.

Enfin, *l'herbe à la puce* dont la sève renferme de l'urushiol, cause une douloureuse inflammation de la peau (dermite de contact allergique) chez environ 85 % de la population. L'urushiol est présent dans toutes les parties de la plante, à l'exception du pollen. Il faut prendre des mesures particulières pour l'arracher :

1. Arracher la plante, enlever tous les rhizomes visibles et travailler le sol fréquemment pour entraver sa capacité de reproduction. Il est important de **bien se protéger** lors de ces opérations et de nettoyer adéquatement les vêtements et les outils utilisés.
2. Étouffer l'herbe à la puce en la recouvrant d'un vieux tapis, d'un épais plastique de couleur noire ou d'un autre matériel durable pendant au moins 1 ans. Prendre soin de couvrir le sol jusqu'à 2 m autour du plant.
3. Se défaire des débris végétaux en les plaçant dans un sac à ordures bien identifié ou en les enfouissant profondément dans le sol. **Ne jamais les composter ou les brûler.** L'inhalation de fumée dégagée par la combustion de la plante peut causer une réaction pulmonaire sévère.



Photo : Jean Coutu



*Annie Thériault*

Mairesse





## LES INCROYABLES COMESTIBLES DE LOTBINIÈRE

Qu'est-ce que c'est? C'est un mouvement mondial qui consiste à inviter la population à planter des légumes et d'autres plantes comestibles partout où cela est possible et partager les récoltes avec les autres membres de la communauté. Les citoyens qui participent au mouvement « Incroyables Comestibles » le font en toute générosité. Ils n'attendent rien en retour : ni argent, ni échange. Le but est de rendre la nourriture accessible pour tous.

Suivez-nous sur Facebook pour plus d'informations sur le projet, participer à nos concours, vous inscrire à des conférences sur le jardinage, partager vos conseils et en recevoir ainsi que voir la carte interactive de nos 22 emplacements dans Lotbinière.

Téléphone : 418-728-4201  
Courriel : [ic.lotbiniere@gmail.com](mailto:ic.lotbiniere@gmail.com)



# Aide Alimentaire Lotbinière

418-728-4201

1000, rang St-Joseph local 101 à Saint-Flavien

La mission d'Aide Alimentaire Lotbinière est d'assurer la sécurité alimentaire des individus et des familles en situation de précarité vivant sur le territoire de la MRC de Lotbinière afin d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur inclusion sociale.

## RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION



### Signalisation routière :

Nous constatons actuellement que de nombreux automobilistes ne respectent pas les limites de vitesse et les panneaux d'arrêt, spécialement au cœur du village et dans les secteurs résidentiels. Avec les vacances scolaires, de nombreux enfants y circulent à tout moment de la journée. Nous vous demandons de porter une attention particulière afin de garder notre environnement sécuritaire.

### Stationnements interdits :

Il est interdit de stationner ou immobiliser un véhicule :

- \* du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre sur la rue Principale entre l'intersection de la route de l'Église et Transport Tilly, et ce, de chaque côté de la rue;
- \* en tout temps sur la rue Olivier du côté nord;
- \* en tout temps sur une propriété privée sans avoir eu l'autorisation préalable du propriétaire;
- \* en tout temps sur les stationnements municipaux (centre communautaire, chalet des loisirs et bureau municipal) pour autre utilisation que l'accès aux services offerts; et
- \* en tout temps à un endroit où une signalisation indique une telle interdiction ou de façon à entraver la voie publique (qui inclus les trottoirs).

Vous pouvez en tout temps consulter le RHSPPPP ainsi que tous les principaux règlements au : <http://www.issoudun.qc.ca/documentation/#reglements>



Vous souhaitez vous débarrasser d'appareils réfrigérants en fin de vie? Apportez-les à l'Écocentre de Saint-Flavien (418-728-5554) ou communiquez avec Recyc-Lav (418-881-0084)! Ils y seront collectés puis recyclés par @gorecyclecan (reconnu RECYC-QUÉBEC) et ses partenaires pour traiter tous les GES qu'ils contiennent.

Un appareil réfrigérant adéquatement recyclé = 1 tonne de GES évités  
C'est l'équivalent d'un trajet en voiture entre Montréal et Vancouver!

**NOUVEAU**

**HALTE VR** POUR VR AUTONOME  
RÉGION DE LOTBINIÈRE

Bienvenue dans la région de Lotbinière! #LOTBILOVE

Plus de **130 cases** de stationnement pour vous accueillir dans la région!

TOURISME LOTBINIÈRE  
6375, rue Garneau  
Sainte-Croix, G0S 2H0  
[tourisme@mrc.lotbiniere.org](mailto:tourisme@mrc.lotbiniere.org)  
418 926-3407, poste 207  
[tourismelotbiniere.com](http://tourismelotbiniere.com)

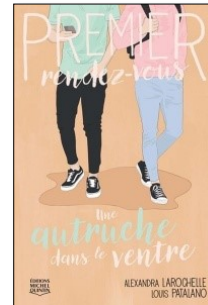
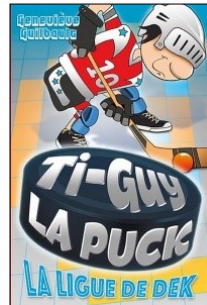
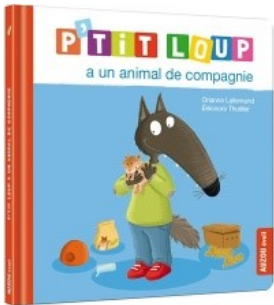
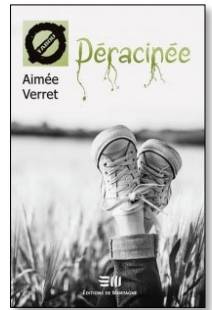
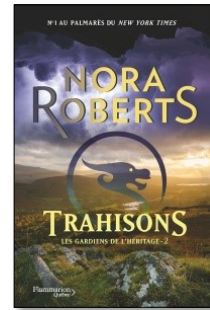
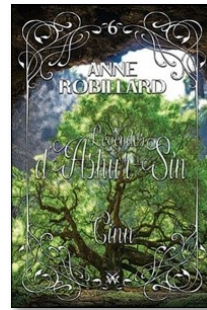
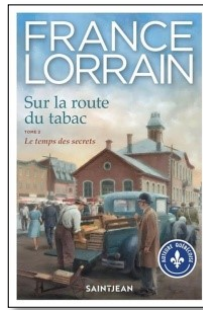
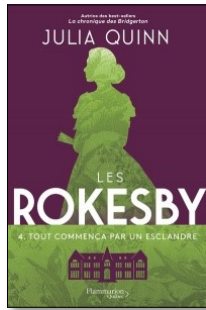
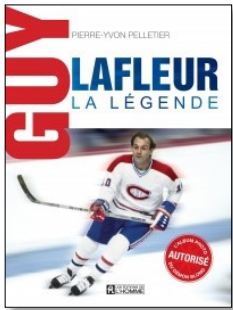
Bibliothèque   
Ludothèque  
la **Rêverie**

**HORAIRE**  
Mercredi de 16h00 à 20h00  
Samedi de 9h30 à 11h30

Fermée les  
27 et 30 juillet ainsi que 3 et 6 août

Marie-Noëlle Bélanger  
418-440-6359

QUELQUES NOUVEAUTÉS




clubdelecturetd.ca

**Club de lecture d'été TD 2022**

Du plaisir pour les enfants dans les bibliothèques publiques du Canada

Les jeunes lecteurs courent la chance de gagner des billets de cinéma! Venez vous renseigner à la bibliothèque. Inscription pour les 3 à 17 ans.



## Comment utiliser le service

### Étape 1 :

Communiquez directement avec la compagnie [Recyc.Lav inc](http://Recyc.Lav inc) par téléphone au : 418.881.0084

### Étape 2 :

Mentionnez les articles dont vous souhaitez vous départir en établissant une liste la plus précise possible. Tous les encombrants sont récupérés, peu importe leur état, qu'ils soient fonctionnels ou non. Nous vous recommandons de mettre tous les petits objets dans des boîtes.

### Étape 3 :

À la suite de votre communication, Recyc.Lav inc vous demande de déposer vos objets à l'extérieur pour le lundi suivant. La collecte s'effectuera au courant de la semaine suivante au plus tard dans les 5 jours ouvrables à compter du lundi.

### Étape 4 :

**Placez vos objets près de la maison à un endroit facile d'accès pour les manutentionnaires.**

**\*\*Ne pas placer vos objets sur le bord de la rue\*\***

## ✓ MATIÈRES ACCEPTÉES – MAXIMUM de **3 mètres cubes**

- Meubles de toute sorte, matelas, tapis...
- Électroménagers, chauffe-eau...
- Matériel électronique
- Métaux et fils électriques
- Menus objets; outils, jouets, vaisselle, miroir...
- Vélos et articles de sport
- Batteries d'automobile, pneus (maximum de 4)
- Tissus, textiles, vêtements, chaussures...



## ✗ MATIÈRES REFUSÉES

- Résidus alimentaires et autres matières organiques (feuilles, gazon, branches...)
- Agrégats (roches, béton, sable, asphalte...)
- Résidus domestiques dangereux (huiles, peinture, pesticides, piles, lampes fluo compactes, néon, bombonnes de propane, extincteurs...)
- Matériaux provenant de la démolition de bâtiment, de balcon ou de rénovation majeure.
- Meubles souillés par des excréments et tout ce qui provient de commerces, d'entrepreneurs, de fermes ou d'industries.



## CAS EXCEPTIONNEL :

### IMPORTANT :

Si la quantité d'objets à ramasser excède **3 mètres cubes**, nous vous offrons 3 possibilités :

1. Nous ramassons comme convenu les 3 mètres cubes et on ramassera l'exédent la semaine suivante;
2. Des frais minimum de 100.00\$, payables avant le service, vous seront exigés;
3. Vous pouvez disposer vous-mêmes de vos encombrants en allant les porter à l'Écocentre de la MRC de Lotbinière, 1450, Rg de la Pointe-du-Jour, Saint-Flavien, QC G0S 2M0

**Le 26 août**  
à  
**Notre-Dame-du-Sacré-  
Coeur-d'Issoudun**

Pour tous :

- Les mères ou pères à la maison
- Les parents dont les enfants sont grands
- Les personnes en congés ou retraités
- Les enfants
- Les adolescents...

Vous n'avez qu'à amener votre lunch et une couverture !  
Nous apporterons le dessert et plusieurs jeux pour les enfants.

En cas de mauvais temps un local sera disponible pour vous accueillir au Centre Communautaire

**Invitation Pique-Nique  
de la maison de la Famille**  
" POUR LE PLAISIR DE SE RENCONTRER "  
De 10h30 à 13h30

Maison de la Famille de Lotbinière

L'Oasis DE LOTBINIÈRE

Fondsvert

**L'HERBE À POUX**  
Ça s'arrache !

Juin      Juillet      Août

Début des allergies au pollen

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

**CHEVALIERS DE COLOMB**

Bon été à tous!

Bottin téléphonique des Chevaliers :  
Si vos coordonnées ont changées dans les 2 dernières années, veuillez les mettre à jour avec votre directeur svp.

Bénévoles :  
Tout comme l'été passé, quelques courses de vélos auront lieu à Issoudun et nous sommes à la recherche de quelques bénévoles pour appuyer l'activité. Elles auront lieu les 13 juillet et 3 août. Vers 18h00 devant le Centre communautaire, pour une durée d'environ 1.5 heure. Contactez Jean-Claude Brousseau au 418 415-0835.

Un groupe privé sur la plateforme Facebook a été créé pour notre sous-conseil. Recherchez « Chevalier de Colomb Issoudun » pour demander votre adhésion au groupe.

La prochaine réunion se tiendra le  
**18 août 2022 à 20h00.**

Pour participer, contactez un Chevalier que vous connaissez ou Michel Boilard au 418-476-1230

**COMITÉ PLEIN AIR DE LOTBINIÈRE**  
Programmation vélo

13 juillet Val-Bélair ↔ Lac Sergent (±50 km)  
Départ 9h30 à l'aréna des deux glaces  
\* Apportez votre lunch

20 juillet Saint-Apollinaire ↔ Saint-Antoine (±50 km)  
Départ 9h30 stationnement 481 route 273 N

27 juillet Princeville ↔ Warwick (±55 km)  
Départ 9h30 à l'église de Princeville

3 août Valcartier ↔ Saint-Raymond (±60 km)  
Départ 9h30 dans le stationnement en face de la base militaire

10 août St-Romuald ↔ Baie de Beauport (±45 km)  
Départ 9h00 au parc du Domaine Etchemin  
\* Prévoir \$ pour la traversée de Lévis  
\* Apportez votre lunch

17 août Saint-Agapit ↔ Chutes de Charny (±50 km)  
Départ 9h30 à la gare de Saint-Agapit

Moyenne 15-18 km/h - Vélos avec assistance acceptés  
Formule dîner au resto ou apportez votre lunch  
Reporté jeudi en cas de pluie ou mauvaise température  
Guy Paquet 728-0235 ou Jacques Rousseau 728-3272

**Activités à venir de  
l'ASSOCIATION DES MAÎTRES  
CYCLISTES DE QUÉBEC**

13 juillet et 3 août Circuit-routier (57 km)  
18h30 Le trajet empruntera, en boucle à trois reprises,  
- la rue Principale (rang du Bois-Franc Est)  
- la route des Rivières (Saint-Apollinaire)  
- le rang Marigot  
- le rang Pierriche Est et  
- la route de l'Église.

*La circulation ne sera pas arrêtée. Une voiture sera en tête et en queue de peloton et un certain contrôle sera fait au niveau du dépassement. Des personnes seront présentes aux jonctions du parcours. Automobilistes, demeurez prudents et courtois.*

Départ et arrivée à votre centre communautaire.

**PASSAGE DU GRAND TOUR**  
**Vélo Québec Événements**

Le Grand tour est un événement d'une semaine regroupant 1 500 cyclistes sur un parcours en boucle dont le départ et l'arrivée sont prévus cette année à Sainte-Croix. Ils seront de passage chez nous :

- Samedi 6 août Rang de la Plaine Tête ≈ 8h04  
Balai ≈ 12h08
- Vendredi 12 août Route Laurier Tête ≈ 10h33  
Balai ≈ 16h37

Automobilistes, merci d'être vigilants et respectueux!





Soins de santé



Sécurité 24/7



Ambiance chaleureuse



Confort



Personnel attentif



Intimité

132, de la Chapelle, Laurier-Station (Québec) G0S 1N0

(581) 991-4944

[www.ebenresidences.ca](http://www.ebenresidences.ca)  
[nbenoit@ebenresidences.ca](mailto:nbenoit@ebenresidences.ca)



#### VOTRE BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture : Lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h30  
Vendredi et les jours fériés fermé

Coordonnées : 314, rue Principale Issoudun (Québec) G0S 1L0  
418-728-2006  
[admin@issoudun.qc.ca](mailto:admin@issoudun.qc.ca)

#### L'ISSOUDUNOIS, VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

Prochaine parution : Août 2022  
Date de tombée : 1<sup>er</sup> août 2022

